



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne

**Division des personnels enseignants
DPE 1 – Bureau de la gestion des carrières**

Affaire suivie par :
Caroline DRANCOURT
Maelle FAHRASMANE
Tél : 01 64 41 26 92
Tél : 01 80 39 60 82
Mél :
Juryacademique.dsden77@ac-creteil.fr

20, quai Hippolyte Rossignol
77 000 Melun
www.dsden77.ac-creteil.fr

Melun, le 02 avril 2024

La rectrice de l'académie de Créteil,

A

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré
nouvellement titularisés (Pour attribution)

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
ayant des SEGPA, ULIS, classes relais

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation
nationale chargés d'une circonscription
(Pour information)

Objet : remise des diplômes professionnels de professeurs des écoles – session 2023

Votre titularisation en qualité de professeur des écoles vous confère un certificat d'aptitude au professorat des écoles.

Afin d'obtenir votre diplôme et d'éviter tout vol ou toute utilisation frauduleuse lors de la remise de celui-ci, vous devez en faire la demande écrite à l'adresse suivante ci-contre :

**DSDEN de Seine-et-Marne
20, quai Hippolyte Rossignol
DPE1 – bureau de la gestion des carrières
77010 MELUN CEDEX**

Votre demande devra être accompagnée de la copie de votre pièce d'identité et d'une enveloppe format A4 (22.9 X 32.4) portant vos coordonnées et affranchie pour un envoi en France en **recommandé avec accusé de réception (jusqu'à 100g)**.

Pour la Rectrice et par délégation,
La Directrice académique des services
de l'éducation nationale de Seine-et-marne

Valérie DEBUCHY